

Grille horaire: Section sculpture

✓ 104 **Initiation à la sculpture G1 SCUI1** 100 périodes

Du mercredi 25/09/24 au mercredi 18/12/24 Enseignant(e):

MERCREDI		SAMEDI	
Heures	 Pas de cours aux dates suivantes	Heures	 Pas de cours aux dates suivantes
16h30 – 20h40	23/10 et 30/10 (Congé d'automne)	8h30 - 12h40	19/10 (Journée pédagogique), 26/10 et 2/11 (Congé d'automne)

✓ 104 **Initiation à la sculpture G2 SCUI2** 100 périodes

Du mardi 1/10/24 au jeudi 19/12/24 Enseignant(e):

MARDI		JEUDI	
Heures	 Pas de cours aux dates suivantes	Heures	 Pas de cours aux dates suivantes
16h30 – 20h40	22/10 et 29/10 (Congé d'automne)	16h30 – 20h40	24/10 et 31/10 (Congé d'automne)

✓ 103 **Sculpture approfondissement G1 SCUA1** 100 périodes

Du mercredi 8/01/25 au mercredi 18/06/25 Enseignant(e):

MERCREDI	
Heures	 Pas de cours aux dates suivantes
16h30 – 20h40	26/02 et 5/03 (Congé de détente), 30/04 et 7/05 (Congé de printemps)

✓ 103 **Sculpture approfondissement G2 SCUA2** 100 périodes

Du jeudi 9/01/25 au jeudi 28/06/25 Enseignant(e):

JEUDI	
Heures	
16h30 – 20h40	27/02 et 6/03 (Congé de détente), 1/05 et 8/05 (Congé de printemps), 29/05 (Ascension)

✓ 105 **Sculpture techniques art spécifiques SCUT** 300 périodes

Du lundi 9/09/24 au samedi 30/06/25 Enseignant(e):

LUNDI		SAMEDI	
Heures		Heures	
16h30 – 20h40	21/10 et 28/10 (Congé d'automne), 11/11 (Armistice), 23/12 et 30/12 (Congé d'hiver), 24/02 et 3/03 (Congé de détente), 21/04 (Pâques), 28/04 et 5/05 (Congé de printemps), 9/06 (Pentecôte), 16/06 (Pas cours)	8h30 – 12h40	19/10 (Journée pédagogique), 26/10 et 2/11 (Congé d'automne), 21/12, 28/12 et 4/01 (Congé d'hiver), 1/03 et 8/03 (Congé de détente), 3/05 et 10/05 (Congé de printemps), 31/05 (Pas cours), 14/06 (Pas cours)

✓ 143 **Initiation aux loisirs créatifs ILC**

120 périodes

Du mardi 09/09/24 au mardi 10/03/25

Enseignant(e):

LUNDI		MARDI	
Heures	 Pas de cours aux dates suivantes	Heures	 Pas de cours aux dates suivantes
9h50 -12h20	21/10 et 28/10 (Congé d'automne) 11/11 (Armistice), 23/12 et 30/12 (Congé d'hiver), 24/02 et 3/03 (Congé de détente)	9h50 -12h20	22/10 et 29/10 (Congé d'automne) 24/12 et 31/12 (Congé d'hiver) 25/02 et 4/03 (Congé de détente)

✓ 67 **Expression manuelle EMA1/6**

100 périodes

Du lundi 11/03/25 au mardi 1/07/25

Enseignant(e):

LUNDI		MARDI	
Heures	 Pas de cours aux dates suivantes	Heures	 Pas de cours aux dates suivantes
9h50 -12h20 A partir du 31/03 9h50 – 13h10	21/04 (Pâques), 28/04 et 5/05 (Congé de printemps), 9/06 (Pentecôte), 16/06 (Pas cours)	9h50 -12h20 A partir du 25/03 9h50 – 13h10	29/04 et 6/05 (Congé de printemps)